



SÉMAPHORES
AUDIT

RAPPORT DE TRANSPARENCE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE

2025

Dans un environnement économique en constante évolution, la **fiabilité de l'information financière** est un enjeu stratégique.

L'audit légal ne se limite plus à une obligation : il devient un levier de transparence, de conformité et de performance durable.

Nous exerçons notre mission d'audit avec indépendance, rigueur et exigence, pour éclairer les décisions des dirigeants, sécuriser la relation avec les parties prenantes et renforcer la gouvernance d'entreprise.


Portée par l'implication de ses associés et de ses équipes, l'activité Audit Légal de Sémaphores Audit affiche une progression de 23 % de son chiffre d'affaires depuis trois ans, confirmant la solidité de ses relations avec un écosystème de clients composé notamment d'entreprises publiques locales, de bailleurs sociaux, de mutuelles et d'associations.

En 2025, Sémaphores Audit a audité 123 entités dont 7 EIP.





INTRODUCTION



Le présent rapport est établi et présenté conformément à l'article 13 du Règlement UE 537/2014 relatif aux exigences spécifiques applicables au contrôle légal des comptes des EIP et à l'article D. 821-197 du code de commerce.

Conformément aux dispositions précitées, je confirme que :

- Un système interne de contrôle de la qualité, tel que décrit dans ce rapport de transparence, a été mis en place. Ce système permet une gestion des risques appropriée et le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.
- Un dispositif de maintien et de contrôle de l'indépendance, tel que décrit dans ce rapport de transparence, est mis en place et son application fait l'objet de vérifications internes.
- La politique de formation continue exposée dans ce rapport de transparence, vise à permettre le respect, par les professionnels concernés, des dispositions des articles L.821-24 et R.821-110 du Code de Commerce.

En tant que responsable ultime du système de management de la qualité et selon les dispositions de la norme International Standard of Quality Management (ISQM 1), je conclus au nom du cabinet que le système de management de la qualité de notre cabinet portant sur l'activité Audit, nous fournit l'assurance raisonnable que les objectifs de qualité du système sont atteints.

Paris, le 29 avril 2026
Marielle Perron Dupuy
Présidente

A photograph of a man and a woman in an office. The man, with a beard and a bun, is smiling and gesturing with his hand towards a computer monitor. The woman is also smiling and looking at the screen. The background is bright and slightly blurred, suggesting a modern office environment. The text 'PRÉAMBULE DE DÉCLARATION' is overlaid in white, bold, sans-serif font across the lower half of the image.

PRÉAMBULE DE DÉCLARATION

LE SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
PRÉAMBULE ET DÉCLARATION	4
SEMAPHORES	8
Présentation générale de Sémaphores	8
L'activité d'Audit légal de Sémaphores	10
Structures juridiques	
Associés	
Structure de gouvernance	10
Une gouvernance resserrée et coordonnée	
Un pilotage opérationnel structuré	
Une démarche orientée amélioration continue	
Le réseau Groupe Alpha	11
Présentation du réseau	
Activité du Groupe Alpha, implantations, métiers, clients	
GESTION DES RISQUES DU CABINET	13
Indépendance	14
Système de Management de la qualité	14
Date et conclusion du dernier contrôle qualité dans le cadre de l'article L820-14	15
ACTIVITÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES	16
Chiffres clés	17
Clients	17
Liste des entités d'intérêt public pour lesquelles le cabinet d'audit a effectué des contrôles légaux des comptes au cours de l'exercice précédent	17
RESSOURCES HUMAINES	18
Collaborateurs	19
Une politique de formation au service de l'excellence professionnelle	19
Une offre de formation complète et ciblée	
Un dispositif au service de la qualité et de la conformité	
Un suivi rigoureux et centralisé	
Associés	20
Nombre	
Rémunération	
Rotation	



SEMAPHORES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Sémaphores, au sein du Groupe Alpha - acteur de premier plan du conseil et de l'audit en France - , est un cabinet de conseil et d'expertise qui intervient, avec une pertinence, une agilité, et une créativité particulièrement saluée, sur un champ très large de compétences.

En 2025, Sémaphores développe une offre de conseil structurée en 4 pôles au service du secteur privé et du secteur public :

1

L'OFFRE EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Expertise comptable et missions connexes

- Présentation des comptes annuels
- Externalisation et révision des comptes
- International Business Services
- Prestations sociales
- Prestations juridiques
- Contrôle interne et contrôle de gestion
- Consolidation
- Délégation

Transaction Services

- Evaluation & Due Diligence
- Expertise judiciaire & contractuelle
- Appui aux FUSACQ

Audit légal

- Commissariat aux comptes
- Commissariat aux apports & aux fusions
- CSRD

Conseil en finances

- Financement de projet et modélisation financière
- Performance de la fonction finances
- Audit et maîtrise des risques

2

L'OFFRE ACCOMPAGNEMENT DU SECTEUR PUBLIC

Développement territorial

- Stratégie et coopération territoriale
- Développement économique local dont immobilier d'entreprises, emploi, formation
- Aménagement, foncier, habitat, logement social
- Services aux usagers et politiques environnementales

Expertise comptable et missions connexes

Excellence opérationnelle et Accompagnement RH

- Performance organisationnelle
- Performance managériale
- Performance sociale

Audit légal

Conseil en finances

- Financement de projet et modélisation financière
- Performance de la fonction finances
- Audit et maîtrise des risques

3

L'OFFRE DEVELOPPEMENT DURABLE DU CAPITAL HUMAIN

Stratégie sociale et accompagnement de la fonction RH

- Définition et pilotage des stratégies sociales, d'emploi, de compétences et de rémunération
- Accompagnement des projets RH
- Amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, de la prévention des risques psychosociaux
- Appui à la mise en œuvre de la directive européenne CSRD dans une politique RSE

Diversité, équité et Inclusion

- Etudes, diagnostic, conseil, recrutement, assistance à la mise en œuvre des Politiques Handicap, Egalité, Diversité & Inclusion
- Appui à la définition de politiques et démarches en faveur des collaborateurs Aidants
- Communication digitale, formation présentielle et à distance des tuteurs, managers, dirigeants en faveur de la Diversité et de l'Inclusion

Développement des compétences

- Appui à l'élaboration de certifications professionnelles déposées à France Compétences
- Accompagnement des entreprises de formation à l'obtention du label Qualiopi et au management par la qualité
- Etudes prospectives et cartographies Emploi-compétences Formation
- Développement du business model des entreprises de formation
- Renforcement de la marque employeur, de l'attractivité et de la fidélisation des talents

4

L'OFFRE TRANSFORMATIONS & TRANSITIONS PROFESSIONNELLES

Stratégie Sociale

- Conseil et Ingénierie sociale des projets PSE, PDV, RCC
- Appui à la négociation
- Démarche SSCT : études d'impact et note LIV
- Communication sociale
- Conseil RH dans les processus de FUSACQ
- Déménagement d'entreprise

Talent Management

- Bilans professionnels, bilans de compétences, bilans de carrière
- Outplacement individuel
- Assessment
- Tests
- Coaching
- Sourcing, qualification, évaluation, assistance au recrutement

Réindustrialisation

- Recherche de repreneur Loi Florange
- Revitalisation
- Attractivité territoriale
- Etude de positionnement de sites
- Recherche de cibles FUSACQ
- Restructuring & Prévention des difficultés économiques
- Cessions d'activités non stratégiques

Mobilités professionnelles

- Pilotage des dispositifs PSE, PDV, RCC, GEPP
- Gestion des mobilités et des reconversions en France et à l'étranger
- Gestion administrative déléguée des procédures collectives
- Conseil en création d'entreprise
- Conseil en retraite, BIR
- Formation



SEMAPHORES

L'ACTIVITÉ D'AUDIT LÉGAL

STRUCTURES JURIDIQUES

L'activité de commissariat aux comptes est exercée :

- Par la société Sémaphores Audit, société anonyme au capital de 200 000€ sise 20-24 Rue Martin Bernard 75013 Paris, ayant pour objet unique le commissariat aux comptes et inscrite à la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris.
- Par la société GVA Sémaphores Audit, Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 € dont le siège social est à Paris (75116), 105 avenue Raymond Poincaré ayant pour objet unique le Commissariat aux Comptes et inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris.

Les associés personnes physiques inscrits en qualité de Commissaire aux Comptes complètent le dispositif de gestion de l'activité de commissariat aux comptes en assumant lorsque cela est nécessaire, le rôle de commissaire aux comptes suppléant pour des clients dont Sémaphores Audit est commissaire aux comptes titulaire.

ASSOCIÉS

La société Sémaphores Audit est détenue par 7 associés personnes physiques, la société ALPHA ASSOCIES et la société SECAFI (Sociétés d'Expertise Comptable).

La société GVA Sémaphores Audit est détenue par 7 associés personnes physiques, la société Sémaphores Expertise et la société Sémaphores Audit.

L'activité de commissariat aux comptes au sein du Groupe Alpha est structurée autour de 15 associés personnes physiques dont 10 signataires.

Les associés signataires sont inscrits auprès des compagnies régionales et exercent des mandats sociaux et/ou des fonctions au sein de sociétés du Groupe Alpha.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU CABINET

La société Sémaphores Audit est administrée par un conseil d'administration de 3 commissaires aux comptes inscrits, Marielle PERRON-DUPUY assumant la responsabilité de présidente du conseil d'administration et de directrice générale, François JACQUES étant directeur général délégué.

La société Sémaphores Audit détient une action et 17% des droits de vote de la société GVA Sémaphores Audit(société de commissariat aux comptes).

L'activité d'audit légal est pilotée au sein de Sémaphores par une gouvernance structurée, garantissant à la fois la qualité des interventions, la conformité réglementaire et le développement continu de nos pratiques.

UNE GOUVERNANCE RESSERRÉE ET COORDONNÉE

L'animation du pôle Audit Légal repose sur un binôme de deux associés, en lien étroit avec la Direction Générale de Sémaphores ainsi qu'avec la direction du pôle Expertise, Conseil, Audit.

Ce collectif assure :

- la définition de la feuille de route annuelle de l'activité audit,
- la coordination des actions structurantes,
- l'animation globale de l'activité dans toutes ses dimensions (techniques, organisationnelles et stratégiques).

UN PILOTAGE OPÉRATIONNEL STRUCTURÉ

La déclinaison opérationnelle de cette feuille de route est assurée dans le cadre d'un Comité de Pilotage Audit (COPIL Audit), composé :

- des deux associés en charge de l'animation,
- et de six managers expérimentés.

Ce comité assure le suivi régulier des actions engagées et veille à leur bonne mise en œuvre.

L'animation du pôle Audit Légal s'articule autour de plusieurs axes structurants :

- **Organisation et conformité**

Définition et actualisation régulière de l'organisation de l'activité, en cohérence avec les évolutions législatives et réglementaires, ainsi que l'adaptation continue de nos pratiques professionnelles.

- **Ressources humaines**

Anticipation et définition des besoins en recrutement afin d'accompagner la croissance et garantir un niveau de compétence optimal des équipes.

- **Développement des compétences**

Élaboration et déploiement d'un plan de formation spécifique à l'audit, favorisant la montée en expertise et l'appropriation des évolutions normatives.

- **Méthodologie et outils**

Conception et adaptation d'outils méthodologiques en adéquation avec les spécificités des secteurs d'intervention de nos clients.

- **Qualité et indépendance**

Définition des modalités de mise en œuvre des procédures de revue indépendante et de contrôle qualité, dans une logique d'amélioration continue.

- **Développement de l'activité**

Élaboration et suivi du plan d'action commercial visant à renforcer la présence du cabinet sur ses marchés.

UNE DÉMARCHE ORIENTÉE AMÉLIORATION CONTINUE

L'ensemble de ces modalités d'animation s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration continue, avec pour objectif de garantir :

- un haut niveau de qualité des missions,
- une conformité stricte aux exigences professionnelles,
- et une capacité d'adaptation aux enjeux spécifiques de nos clients.

LE RÉSEAU GROUPE ALPHA

PRÉSENTATION DU RÉSEAU

SEMAPHORES est une des deux divisions du Groupe Alpha, la deuxième étant SECAFI. Ces structures sont détenues majoritairement par le Groupe Alpha au travers de diverses sociétés holdings principales, d'un plan d'épargne entreprise détenu par les salariés et par deux holdings, minoritaires regroupant les associés personnes physiques.

L'histoire du Groupe Alpha remonte à 1983, date de création **de Secafi, cabinet d'expertise et de conseil, spécialisé dans les relations sociales et l'accompagnement des Comités d'Entreprises (devenu CSE).**

Il s'adresse d'une part aux entreprises et aux acteurs publics et privés (branche Sémaphores) et d'autre part, aux représentants du personnel (branche Secafi).

L'activité de commissariat aux comptes, au sein du Groupe Alpha est organisée autour de 2 sociétés : la société Sémaphores Audit et la société GVA Sémaphores Audit.

Sémaphores Audit en raison des éléments de gestion commune : dirigeants communs, services centraux (D.R.H., comptabilité finances, direction informatique) et de communication institutionnelle, **la notion de Groupe ou de « réseau » est retenue pour définir les règles d'organisation et de fonctionnement de l'activité de commissariat aux comptes au sein du Groupe Alpha.**

ACTIVITÉS DU GROUPE ALPHA, IMPLANTATIONS, MÉTIERS ET CLIENTS

L'activité du Groupe Alpha s'exerce au sein de ses deux divisions ou « branches d'activité » :

- SECAFI
- SEMAPHORES

Les implantations permanentes du Groupe Alpha couvrent l'ensemble du territoire avec des bureaux situés à Lille, Rouen, Paris, Metz, Nantes, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille et La Réunion.

Le Groupe Alpha exerce, avec des équipes pluridisciplinaires, les principales missions d'expertise et de conseil suivantes :



Ces missions s'adressent principalement aux Instances représentatives du Personnel (Comités Sociaux et Économiques), aux directions d'entreprises, au secteur public et au secteur de l'économie sociale.

Le Groupe Alpha réalise un chiffre d'affaires d'environ 150 Millions d'€uros et compte 1000 collaborateurs.

Il est important de préciser que, compte tenu des secteurs sur lesquels Sémaphores Audit intervient en commissariat aux comptes, les « zones de frottement » entre les prestations d'expertise et de conseil et l'audit légal sont relativement limitées, ce qui permet de prendre les mesures de sauvegarde nécessaires pour éviter les situations d'incompatibilité. Nos clients de commissariat aux comptes au sein de Sémaphores Audit sont en effet généralement des structures présentant des effectifs limités qui n'ont, de ce fait, pas de possibilité de recourir aux services de SECAFI pour l'analyse de leurs comptes à la demande des Comités sociaux et Economiques. Les seuls clients qui présentent un effectif plus élevé (associations ou mutuelles, bailleurs sociaux) sont peu nombreux et suffisamment identifiés au sein du Groupe Alpha pour éviter que des situations d'incompatibilité ou de conflit d'intérêt puissent exister.

La mise en place d'un CRM depuis 2022 permet désormais d'identifier au sein de l'ensemble du Groupe Alpha les entités pour lesquelles le Groupe Alpha est titulaire d'un mandat de Commissariat aux comptes.



GESTION DES RISQUES DU CABINET

SEMAPHORES

INDÉPENDANCE

Une déclaration d'indépendance annuelle a été mise en place au sein de Sémaphores Audit. Elle permet de recueillir chaque année auprès des associés et des collaborateurs intervenant sur des missions d'audit légal une déclaration formelle de leur indépendance.

Nous nous assurons par ailleurs régulièrement que les différents principes et règles sont correctement diffusés dans le cabinet et que des procédures adéquates permettent d'en assurer la correcte application.

Le contrôle du risque d'incompatibilité en raison de prestations réalisées par des sociétés du Groupe Alpha à des entités qui souhaiteraient nous désigner comme commissaire aux comptes est réalisé sous la supervision de la responsable du Pôle Audit :

- Au travers de l'identification dans le CRM des entités pour lesquelles le Groupe Alpha détient un mandat de commissariat aux comptes.
- Par consultation systématique du CRM par les consultants du Groupe Alpha
- Toute démarche commerciale relevant des autres activités du Groupe Alpha pour ces entités, doit faire l'objet d'une analyse avec la direction du Pôle Audit ou l'associé signataire.
- Toute décision de réponse du Pôle Audit à une sollicitation commerciale ou consultation d'appel d'offres fait l'objet d'une procédure de validation en lien avec les responsables des bureaux secondaires de Sémaphores Expertise ou des autres départements de Sémaphores.

Pour chaque mandat, la formalisation de la vérification de l'indépendance du cabinet, des intervenants et du signataire est matérialisée par :

- Les déclarations d'indépendance signées par chaque intervenant chaque année,
- Un questionnaire spécifique renseigné pour l'acceptation (et le maintien) du mandat, permettant de s'assurer de façon permanente de l'indépendance et de l'absence d'incompatibilité.

La direction de Sémaphores Audit confirme qu'un contrôle interne du respect de cette indépendance est réalisé.

SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ

La direction de Sémaphores Audit confirme avoir mis en place un système management de la qualité et un contrôle qualité interne a posteriori, destiné à maintenir un niveau professionnel homogène et adapté au sein des équipes. Le système de management de la qualité mis en place par le cabinet Sémaphores Audit repose sur les piliers suivants :

- Définition des objectifs de qualité
- Identification et appréciation des risques qui ne permettraient pas d'atteindre les objectifs de qualité fixés,
- Contrôle de l'existence de dispositifs de réponses aux risques identifiés,
- Evaluation régulière de l'efficacité des dispositifs de réponses mis en place,
- Elaboration des plans de remédiation des déficiences identifiées.

Ce système de management de la qualité a pour objectif de répondre aux exigences de la norme ISQM1 :

- Vérifier que le cabinet et les collaborateurs des équipes audit respectent les normes d'exercice professionnel (NEP) et autres exigences légales et réglementaires
- Vérifier que les procédures du manuel d'exercice professionnel sont bien respectées,
- S'assurer que la démarche d'audit est appropriée.

Les dispositifs de réponses aux risques identifiés s'exercent principalement au travers des éléments suivants :

- Élaboration et diffusion auprès de chaque intervenant sur l'activité de commissariat aux comptes d'un guide d'exercice professionnel détaillant les procédures à suivre et les principales règles mises en œuvre par le Cabinet ainsi que les moyens d'en contrôler l'application. Ce guide permet d'organiser la mission d'audit légal sur toutes ses phases, de l'acceptation (ou du maintien du mandat) jusqu'à l'émission des rapports de certification et de s'assurer du maintien de la qualité et de l'indépendance du cabinet en toute circonstance dans la cadre d'une démarche d'audit approprié.
- Utilisation en réseau d'un logiciel d'Audit reconnu (Auditsoft), mis à jour régulièrement et permettant de décliner la démarche d'audit en conformité avec les normes d'exercice professionnel.

- L'ensemble des dossiers, des procédures internes et de la documentation est accessible pour tous les collaborateurs de l'équipe Audit Légal sur un réseau dédié du cabinet.
- Mise en œuvre systématique d'une procédure de supervision organisée et formalisée sur l'ensemble des dossiers Audit Légal.
- Établissement d'un plan de développement des compétences spécifique Audit Légal actualisé annuellement permettant de maintenir les compétences de l'équipe dédiée.
- Lorsque des problèmes spécifiques se posent au cours d'une mission que ce soit en matière comptable, en matière juridique, en matière d'application de normes professionnelles ou encore en matière de déontologie, tout collaborateur peut s'adresser au signataire ou à un membre du collège de direction.

Le contrôle qualité mis en place par le cabinet Sémaphores Audit couvre l'intégralité des mandats de commissariat aux comptes (mission légale) encore actifs à la date du contrôle, à l'exception des mandats EIP pour lesquels la revue indépendante emporte implicitement contrôle qualité.

Une évaluation a posteriori des dispositifs de réponses mis en place est organisée annuellement à l'issue de l'émission des rapports et si possible à l'issue de la date de tenue des AG (ou organe délibérant) des entités auditées.

Ce contrôle a posteriori est diligenté par le collège des responsables du contrôle qualité et amendé autant que de besoin.

Il est opéré annuellement :

- Sur un échantillon de dossiers couvrant l'ensemble des signataires et des sites géographiques
- Sur la base d'un questionnaire de contrôle qualité et d'objectifs fixés chaque année
- Sur un principe de revue croisée réalisé par les associés et directeurs de mission.

Une synthèse annuelle du contrôle est établie. Les points de déficience identifiés font l'objet d'un plan d'action et d'un suivi l'année suivante.

DATE ET CONCLUSION DU DERNIER CONTRÔLE QUALITÉ DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L320-14

Le cabinet Sémaphores Audit a fait l'objet d'un contrôle périodique de la part de la H2A au cours du mois de septembre 2024. Ce contrôle a été diligenté suivant la modalité « suivi des constats » consistant à réaliser un suivi des constats, recommandations et plans de remédiation issus du précédent contrôle. Le rapport définitif a été reçu le 5 novembre 2025. Les constats formulés ont été immédiatement intégrés dans nos plans d'actions et des actions correctives sont déjà en œuvre ou en cours de finalisation.

ACTIVITÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES



SEMAPHORES

CHIFFRES CLÉS

L'activité de commissariat aux comptes représente un chiffre d'affaires d'environ 4,8 M€ dont 3,2 M€ au sein de GVA Audit Sémaphores et 1,6 M€ au sein de Sémaphores Audit. Cela correspond à environ 18 % de l'activité de de Sémaphores Expertise après les fusions avec GVA et à 3% de l'activité globale du Groupe Alpha.

Ventilation du chiffre d'affaires réalisé par Sémaphores Audit en 2025 (en K€)

Sémaphores Audit	CA
Activité (en K€)	
Certification des comptes (1)	1 418 k€
SACC (1)	103 k€
Commissariat aux apports et à la fusion	24 k€
Prestations autres	58 k€
Autre (Contrôle qualité,...)	
Total en K€	1 603 k€

(1) Dont réalisé sur des mandats EIP : 120 k€

CLIENTS

Les commissaires aux comptes associés signataires au sein du cabinet Sémaphores Audit ne certifient que des comptes d'entités françaises.

Les principaux secteurs sur lesquels nous intervenons sont :

- Le secteur des Sociétés d'économies mixtes et Sociétés Publiques Locales (aménagement, immobilier, services)
- Le secteur du Logement Social : OPH, sociétés anonymes coopératives HLM, SEM, Sociétés de Coordination
- Le secteur Mutualiste : Mutuelles et Unions Mutualistes des Livres II et III du Code de la Mutualité
- Le secteur Associatif : formation, réinsertion, services aux personnes, activités médico-sociales
- Des PME des secteurs de l'immobilier, de la distribution et plus généralement des services

LISTE DES ENTITÉS D'INTÉRÊT PUBLIC POUR LESQUELLES LE CABINET D'AUDIT A EFFECTUÉ DES CONTRÔLES LÉGAUX DES COMPTES AU COURS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Il s'agit uniquement de mutuelles du livre II du code de la mutualité (entité contrôlée) :

- Mutuelle Entrenous
- Mutuelle des sapeurs pompiers de Paris
- Mutuelle Entrain
- Mutuelle Familiale de normandie
- Mutuelle SERAMM
- Mutuelle du personnel d'Abeille Assurances
- Mutuelle de France Alpes du Sud



RESSOURCES HUMAINES

SEMAPHORES

COLLABORATEURS

Le Cabinet Sémaphores Audit n'emploie aucun salarié. Les collaborateurs intervenant sur l'activité de commissariat aux comptes sont principalement des salariés de l'entité Sémaphores Expertise.

Des collaborateurs d'autres entités du Groupe Alpha peuvent intervenir : il s'agit principalement de collaborateurs intervenant dans le cadre de leur stage d'expertise comptable.

Sur les 199 consultants de Sémaphores Expertise, une trentaine d'ETP intervient sur l'activité Audit Légal dont une douzaine sur le portefeuille Sémaphores Audit. Les collaborateurs sont en principe exclusivement affectés à l'activité d'audit légal, ou parfois affectés de manière prépondérante.

UNE POLITIQUE DE FORMATION AU SERVICE DE L'EXCELLENCE PROFESSIONNELLE

Le développement des compétences de nos collaborateurs constitue un levier essentiel de la qualité de nos missions. À ce titre, nous déployons un plan de développement des compétences structuré, actualisé chaque année par les associés et managers.

Ce plan est élaboré à partir :

- des évolutions de nos métiers et de l'environnement réglementaire,
- des besoins identifiés lors des entretiens annuels.

UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE ET CIBLÉE

Notre dispositif s'articule autour de trois grands axes complémentaires :

- Formations métiers (audit et expertise comptable)
Nous accompagnons les collaborateurs à chaque étape de leur parcours, notamment grâce à une formation dédiée aux nouveaux entrants, centrée sur notre méthodologie et nos outils.
Ce socle est enrichi par des formations internes régulières ainsi que par des formations externes, notamment celles proposées par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, incluant des thématiques d'actualité telles que les évolutions législatives (loi de finances, normes professionnelles...).
- Formations sectorielles
Afin de répondre aux spécificités de nos domaines d'intervention, nous organisons chaque année des sessions dédiées à nos principaux secteurs : logement social, sociétés d'économie mixte, secteur sanitaire et médico-social, associations.

Ces formations sont complétées par des parcours spécialisés proposés par les organismes professionnels.

- Formations transverses et comportementales
Nous proposons également des formations visant à renforcer les compétences relationnelles et organisationnelles de nos équipes (communication, gestion du temps, travail en équipe...).

UN DISPOSITIF AU SERVICE DE LA QUALITÉ ET DE LA CONFORMITÉ

Ce plan de formation s'adresse à l'ensemble des intervenants en audit légal et poursuit un double objectif :

- garantir le maintien et le développement des compétences techniques et professionnelles,
- assurer le respect des obligations réglementaires de formation des commissaires aux comptes signataires.

UN SUIVI RIGOREUX ET CENTRALISÉ

Le suivi des formations est assuré de manière centralisée par la Direction des Ressources Humaines du Groupe Alpha, en lien avec la direction opérationnelle de Sémaphores Audit.

Ce dispositif permet :

- de tracer l'ensemble des actions de formation réalisées,
- de s'assurer, grâce à un suivi régulier et des échanges en cours d'année, du respect des

ASSOCIÉS

NOMBRE

Le Groupe Alpha compte 15 associés personnes physiques inscrites en qualité de commissaires aux comptes. Sur ces 15 associés, 6 détiennent des actions de la société Sémaphores Audit et seuls trois ont une activité de signataire de mandats de Commissariat aux comptes au sein de Sémaphores Audit, et ces associés ne sont pas forcément exclusivement affectés à l'activité de commissariat aux comptes.

Les associés ont principalement le statut de salarié.

RÉMUNÉRATION

La rémunération des associés est principalement constituée d'une part fixe déterminée en fonction des responsabilités et de l'ancienneté.

Cette part fixe est complétée par une rémunération variable calculée sur la base des performances du bureau ou de l'activité de rattachement.

Les Associés personnes physiques ne perçoivent pas de dividendes.

ROTATION

La politique mise en place repose sur les éléments suivants :

- Identification des mandats concernés par l'obligation de rotation des signataires : il s'agit uniquement des mandats d'audit légal dans des mutuelles du livre II du code de la mutualité (seuls mandats EIP détenus à ce jour). Chaque mandat concerné fait l'objet d'un suivi spécifique dans le questionnaire « acceptation – maintien » qui indique :
- La date de nomination et le signataire initial
- La date de rotation à venir, si le mandat se poursuit (renouvellement avec ou sans appel d'offre)
- Le futur signataire éventuel pressenti par Sémaphores Audit
- Mise en place d'une stratégie de rotation sur les mandats concernés, en s'appuyant principalement sur les commissaires aux comptes ayant une expérience dans le secteur concerné par la rotation.



ECLAIRER LES CHOIX, RÉVÉLER LES POSSIBLES.

contact@semaphores.fr

Semaphores

20 rue Martin Bernard, 75013 Paris
www.semaphores.fr

